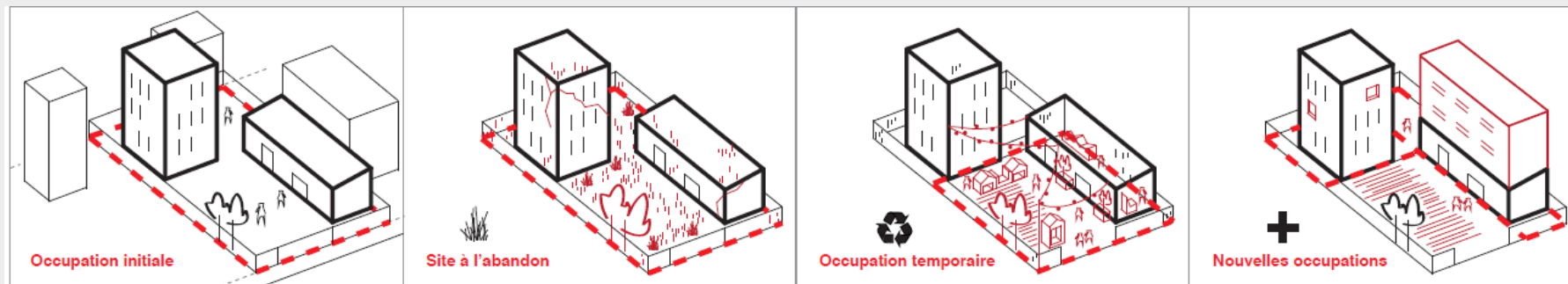


24 mars 2026

ÉCONOMIE CIRCULAIRE TIERS-LIEUX ET URBANISME TRANSITOIRE

Les tiers-lieux et l'urbanisme transitoire régénèrent les territoires

« L'urbanisme transitoire englobe toutes les initiatives qui visent, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à **réactiver la vie locale** de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas déterminé ou que le projet urbain / immobilier tarde à se réaliser. » (*Institut Paris Region*)



3 échelles pour faire la ville sobre et circulaire

- Le territoire : recyclage urbain, réutilisation du foncier (friches, bureaux inoccupés) dans une logique ZAN
- Le bâti : éco-conception des bâtiments, des espaces à travers des chantiers vertueux, matériaux de réemploi, etc.
- Les pratiques : activité circulaire, gestion vertueuse de l'exploitation du lieu, sensibilisation aux comportements de consommation responsables (tri, seconde main, circuits-courts...)

Changement d'usage



LIL'O, Ile-Saint-Denis



La Balise, Ile-Saint-Denis

Architecture frugale



CAAPP Festival
Bellastock, Evry (91)

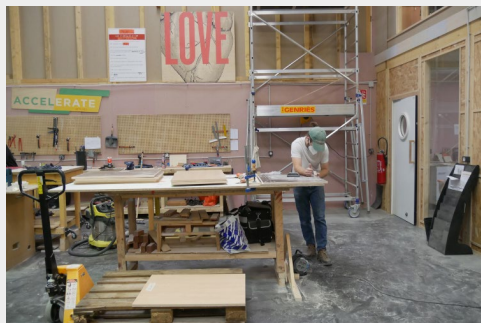


La Facto, Montreuil (93)

Economie circulaire et productive



La PADAF, Anthony



Les Amis Roussel,
Romainville (93)

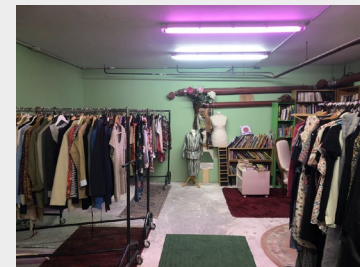
Lieux ressource



TLM, Paris 19e



Idée Halle, Ris-Orangis (91)



La Mine, Gentilly (94)

Opportunités et points de vigilance de l'approche transitoire

- Sobriété et agilité : aménagements amovibles, réversibles, modulaires...
- Mise en place d'une gouvernance adaptée
- Stabilisation d'un modèle économique

- Besoin de moyens financiers au démarrage
- Besoin de moyens humains (gestion, animation)
- Les contraintes liées au "temporaire"

Lauréats de l'AMI régional « Soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire » (session 1 à 18)

Novembre 2025

